



Négociation Annuelle Obligatoire

Augmentez nos salaires

+1€ de l'heure, c'est possible, c'est légitime, c'est nécessaire

Pole sud ouest

Vos délégués participent aux Négociations Annuelles Obligatoires (NAO) : au-delà des conditions de travail, **alors que tout augmente, c'est un moment important où les Délégués Syndicaux CGT** du pôle sud-ouest, vont négocier sur le temps de travail et les salaires.

Suite aux échanges avec de nombreux salarié.e.s, vos élus CGT vont proposer une augmentation des salaires de 10% OU 1 € d e l ' h e u r e Brut de plus par mois, pour toutes et tous.

- ▶ **C'est possible:** Grâce au travail de tous les salariés, les bénéfices d' Hermès s'élèvent à 40%. Les carnets de commandes sont importants.
- ▶ **C'est légitime:** Depuis des années, les aides publiques données aux entreprises sans contrepartie sont en hausse (très nombreuses exonérations de cotisations sociales et fiscales...) Raison de plus pour que tous les salariés bénéficient d'augmentation de salaires !
- ▶ **C'est nécessaire:** Tout augmente, et nos salaires ? Pour vivre mieux au quotidien et pour mieux vivre demain. 10% OU 1€ brut de l'heure c'est du salaire pour aujourd'hui (salaire net) et pour demain (salaire brut) en cas de maladie, chômage, maternité, paternité, invalidité et pour améliorer nos retraites !

Carburant, énergie, alimentation... tout est en hausse : vos demandes d'augmentations de salaire sont justes ! C'est pourquoi, tant sur les salaires que pour améliorer vos conditions de travail, il faut continuer à soutenir vos élus CGT.

Plus nombreux, nous serons plus forts

La CGT est le 1er syndicat chez HERMES et dans la branche THCB

Pour améliorer les salaires et les conditions de travail = je rejoins la CGT.

Le travail a plusieurs visages, la CGT a le vôtre.

S'informer, proposer



Une question ? Simple et confidentiel, n'hésitez pas à nous contacter : thc@cgt.fr
(marie.vandome@orange.fr) **01 55 82 84 89**
(06.31.78.65.74)

Avancer ensemble



www.thcb-cgt.fr

